



OFFRE CONNECT 2021/2022— POUR LES ENTREPRISES DE PLUS DE 30 S.

Supervision de la gestion des salaires de votre entreprise – Engagement 12 mois.

Vous effectuez vous-même vos bulletins de paye et l'ensemble des déclarations sociales afférentes sur un logiciel en mode SAAS et sous la supervision d'un gestionnaire de paye dédié.

FRAIS INITIAL DE REPRISE DE VOTRE DOSSIER : 40.00 € HT / salarié repris – Formation Logiciel à partir de 700.00 € HT

FORFAIT FIXE LICENCE 25.00 € HT / mois

LE PRIX DEPEND ENSUITE DU NOMBRE DE BULLETINS SUPERVISES CHAQUE MOIS POUR LE COMPTE DE VOTRE ENTREPRISE :

De 30 à 50 payes : 7.00 € HT / paye De 51 à 100 payes : 6.00 € HT /paye plus de 100 payes Sur devis



Accès complet au logiciel toujours à jours de la loi et de votre convention vous permettant une autonomie complète dans votre gestion.



Supervision et sécurisation de votre pratique avec un gestionnaire de paye dédié.



Votre personnel est absent – On prend le relais pour établir vos payes (7.00 € HT / paye en +)